

Procès-Verbal du Conseil d'École du Jeudi 20 octobre 2022

Présents :

- Mesdames AMBLARD Clothilde, BOUCHAUD Annabelle, COMAS Céline, CORDEL Mélissa, FEIPELER Clara, MONTJOUVENT Jeanne, Messieurs GARNIER Fabrice et LEBLOIS Mathias, Enseignants
- Monsieur MERCIER Yves, Maire de la commune
- Madame BERNON Martine, adjointe aux affaires scolaires de la commune
- Mesdames AVRAIN Nathalie, BELAFLI Fadoua, BONO Claire, BRIATTE Sonia, FABRE Coralie, KINDERMANN HENRY Véronique, PEGAZ HECTOR Stéphanie, SEUX Jessica, Messieurs JOSLEY Frédéric, SOULI Chawki et TOURNIER Jérôme, Parents d'élèves élus.

Excusés :

- Madame FONTANA Maud, Parent d'élèves élus.

Présentation des membres du conseil d'école

I - Procès-Verbal

Le Procès-Verbal du dernier conseil d'école est validé à l'unanimité.

II – Fonctionnement de l'école

a. Effectifs et composition des classes à la rentrée 2022

- 24 CP et 1 élève issu des enfants du voyage soit 25 élèves avec M LEBLOIS Mathias
- 22 CE1 et 2 élèves issus des enfants du voyage soit 24 élèves avec Mmes COMAS Céline et AMBLARD Clothilde.
- 9 CE1, 12 CE2 et 1 élève issu des enfants du voyage soit 22 élèves avec Mmes BOUCHAUD Annabelle et MONTJOUVENT Jeanne
- 15 CE2 et 6 CM1 soit 21 élèves avec Mme CORDEL Mélissa
- 22 CM1 avec M GARNIER Fabrice
- 24 CM2 et 4 élèves issus des enfants du voyage soit 28 élèves avec Mmes TORRES Marielle et FEIPELER Clara.

Soit un total de 142 élèves (même nombre que l'an dernier) d'où la réouverture de la 6^{ème} classe (après sa fermeture au mois de février).

b. Règlement intérieur

Il est validé en l'état.

Il a été remis (car cela avait disparu et nous ne savons pas pourquoi) l'interdiction de port de tongs. Il faudrait le refaire et inclure les notions de harcèlement et de continuité pédagogique. Mme TORRES propose de travailler dessus et d'inclure les parents d'élèves élus pour en finaliser l'écriture.

c. Projet d'école

L'école faisant partie du dispositif « Evaluation d'école », le projet d'école est toujours le même. Nous avons fait des avenants en juin 2022 pour cette année scolaire.

L'évaluation d'école devrait avoir lieu dès le début de l'année civile 2023. Le nouveau projet d'école sera écrit suite au rapport de celle-ci soit durant l'année 2023 / 2024.

Volet 1 : - Améliorer la lecture chez les élèves : fluence et compréhension. L'avenant porte essentiellement sur la fluence.
- Améliorer la résolution de problèmes. On continue.

Volet 2 : - Faire participer chaque élève au cours de sa scolarité à l'école élémentaire à des activités culturelles ou artistiques
- Elaborer au sein de l'école élémentaire, une programmation des sorties, classes de découvertes et interventions diverses
- Créer un cahier d'arts. L'avenant porte surtout sur la création et l'utilisation du cahier de parcours artistique qui a été mis de côté par manque de sorties à cause du COVID.

Volet 3 : - Inclusions exhaustives des élèves à besoins particuliers. On continue. On a notamment notifié dans l'avenant la difficulté que nous avons à Voglans de ne pas avoir un Réseau d'Aide complet avec un Maître E. De plus notre psychologue scolaire fait tout ce qu'elle peut, mais elle est surchargée.

Volet 4 : - Favoriser et optimiser les échanges parents / enseignants. L'avenant porte sur la mise en place de l'ENT.

d. Sécurité à l'école

- Point sur les travaux : ils sont finis pour le moment pour l'école élémentaire. Il reste l'aménagement de la cour de récréation. L'équipe pédagogique et la mairie souhaitent s'appuyer sur les demandes des élèves. Pour se faire, le conseil des enfants va être remis en place avec l'élection de 2 élèves par classe. Ils se réuniront 3 fois dans l'année avec Mme TORRES et un enseignant. L'équipe pédagogique souhaite aussi réfléchir sur un nom pour l'école et en relation avec celui-ci, faire une fresque à l'entrée.

- Exercice incendie : un déclenchement de l'alarme a été fait par un élève le vendredi 16 septembre à 11h40. L'évacuation de l'école a été décidée par Mme TORRES (ne sachant pas ce qui se passait). Cette alerte a du coup servi de premier exercice de l'année en situation réelle.

- PPMS : le premier exercice alerte attentat a eu lieu le mardi 4 octobre 2022 à 9h. Il s'est très bien déroulé : les élèves étaient au courant. Un compte rendu a été fait à l'inspection et il va être donné à la Mairie. Quelques travaux restent à faire : pose de verrous, mise en place de malles.

- DUER : Mme TORRES doit en faire la mise à jour.

e. Budgets municipaux

La Mairie donne un budget de 44,93 € par enfant scolarisé pour les fournitures scolaires (8/12^{ème} sont versés en janvier en fonction du nombre d'enfants scolarisés à partir du 1^{er} janvier et 4/12^{ème} sont donnés en septembre en fonction du nombre d'enfants scolarisés à partir du 1^{er} septembre) soit un total de 6 321,00 € pour cette année. 3 203,10 € ont été dépensés, 1 649,86 € sont engagés et il reste 1 468,04 €.

En transport, nous disposons de 10 000 € pour les deux écoles, soit 1 111€ par classe. 2 410 € ont été dépensés, 2 576 € sont engagés et il reste 1 680 €.

f. Etat financier de la coopérative

Il y a à l'heure actuelle 5 767,59 € dans la coopérative scolaire (coopératives de classe + commun). Mme LECERCLE Agnès en était la trésorière. C'est Mme COMAS Céline qui prend la relève.

III Projets et vie de l'école

a. Projets de classe en lien avec le projet d'école

- Projets réalisés :

- Les élèves de Mme TORRES Marielle et M GARNIER Fabrice ont fait un cycle piscine du 8 septembre au 6 octobre 2022. Les lundis et jeudis.
- Toutes les classes ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature » le vendredi 30 septembre 2022.
- Les élèves de CP et CE1 ont participé à leur première rencontre USEP, le mercredi 5 octobre 2022 : « Indiana Mômes » au Fort de Tamié.
- Un CROSS organisé par les enseignants avec l'aide de l'APE et du club de foot de Voglans a eu lieu le jeudi 20 octobre après-midi.
- Certaines classes de l'école participent au rallye mathématiques.

Projets toujours en place :

- L'école récolte toujours dans son entrée les bouchons des bouteilles plastiques pour l'association « bouchons d'amour ».
- Tous les ans, l'école sollicite les parents pour prendre une cotisation ou faire un don libre à l'ADPEP73.

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) sont une association qui se réclame des valeurs fondamentales qui sont l'autonomie de l'individu, la laïcité, la solidarité.

Ainsi en Savoie, les PEP aident plus de 700 enfants pour un montant de plus de 34 000 €. La totalité des sommes perçues par le biais des cotisations et des dons est proposée sous forme de bourse pour, **le restaurant scolaire, les classes de découverte, les sorties scolaires avec nuitées, les séjours en centres de vacances, ou bien sous forme d'une aide exceptionnelle (situation familiale momentanément très difficile – décès d'un parent...).**

En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, les PEP gèrent le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service gratuit pour les familles, permettant à des élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité (du CP à la Terminale). L'Association met également à la disposition des enfants aveugles ou déficients visuels, un service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS). En octobre 2021, c'est un chèque de 609,50 € que nous avons envoyé.

Pour cette année scolaire, les flyers d'adhésions et de dons viennent d'être donnés aux élèves.

Projets à venir :

- Toutes les classes feront une journée spéciale Halloween le vendredi 21 octobre 2022 pour la plus grande joie des enfants et des adultes.
- Les élèves de M LEBLOIS Mathias, Mmes BOUCHAUD Annabelle et AMBLARD Clothilde iront voir le spectacle « Dracula » le vendredi 21 octobre 2022 à l'espace Malraux à Chambéry.
- Les élèves de CM1 et CM2 auront une intervention faite par la gendarmerie de Chambéry sur le thème « Permis Internet » le lundi 7 novembre 2022.
- Les élèves de Mmes BOUCHAUD Annabelle / MONTJOUVENT Jeanne et CORDEL Mélissa font un cycle piscine du 10 octobre au 24 novembre 2022. Les lundis et jeudis.
- Les élèves de CM1 et CM2 pourront faire une sortie USEP « Course d'Orientation », mercredi 23 novembre à La Rochette.

- Les élèves de M LEBLOIS Mathias, Mmes COMAS Céline et AMBLARD Clothilde feront un cycle piscine du 28 novembre 2022 au 12 janvier 2023. Les lundis et jeudis.
- Les classes de M GARNIER Fabrice et Mme FEIPELER Clara iront voir le spectacle « Fly me to the moon » le mardi 29 novembre 2022 au Casino d'Aix les Bains.
- Les classes de M GARNIER Fabrice et Mme TORRES Marielle iront voir le spectacle « Les aventures de Peddy Bottom » le vendredi 13 janvier 2023 au Scarabée à Chambéry.
- La classe de Mme TORRES Marielle ira voir le spectacle « Mythologies » le vendredi 27 janvier 2023 à la salle de Spectacle Saint Jean à la Motte Servolex.
- Les classes de M LEBLOIS Mathias et Mme COMAS Céline iront voir le spectacle « Mini Max et Lala Plus » le jeudi 2 février 2023 à la salle de Spectacle Saint Jean à la Motte Servolex.
- Les classes de M GARNIER Fabrice et Mmes TORRES Marielle / FEIPELER Clara partiront en classe de découverte à la montagne sur le thème « Séjour glisse » du 20 au 24 mars 2023 à Valmeinier.
- Les classes de Mmes BOUCHAUD Annabelle et CORDEL Mélissa iront voir le spectacle « Blanc » le mardi 28 mars 2023 au Casino d'Aix les Bains.
- Les classes de M LEBLOIS Mathias, Mmes BOUCHAUD Annabelle et CORDEL Mélissa iront voir le spectacle « Baobabbs » le jeudi 6 avril 2023 à l'espace Malraux à Chambéry.
- La classe de Mme BOUCHAUD Annabelle ira voir le spectacle « Tascabilissimo ! » le jeudi 8 juin 2023 à la salle de spectacle Saint Jean à la Motte Servolex.
- La classes de M LEBLOIS Mathias partira en classe de découverte sur le thème « Découverte des traces vie animales et visite de grotte » du 19 au 23 juin 2023 à Saint Julien en Vercors.
- La classe de Mme CORDEL Mélissa étudie la possibilité de faire un stage voile à la journée sur le Lac du Bourget.
- Mmes CORDEL Mélissa et TORRES Marielle / FEIPELER Clara accueilleront cette année des étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers pour leur stage sanitaire. Ils vont venir 3 fois 1 semaine. Ils travailleront avec les élèves sur le thème du sommeil.
- Mme TORRES Marielle devrait accueillir comme toutes les années des étudiants STAPS en stage. Ils viennent en observation au mois de novembre et décembre, puis ils prennent en charge des temps d'enseignement, afin de préparer leur mémoire de fin d'année, de janvier à avril.

Projet pour l'année scolaire :

- Le prix littéraire des Incorruptibles : il a été conçu comme un jeu, un défi à relever. Son objectif est de changer le regard des jeunes lecteurs sur le livre, afin qu'ils le perçoivent comme un véritable objet de plaisir et de découverte.

Pour être Incorruptibles, les jeunes lecteurs s'engagent à :

- lire les ouvrages qui ont été sélectionnés
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres
- voter pour leur livre préféré.

Projets civiques :

- Comme tous les ans, nous avons mis en place une action civique autour du nettoyage. Chaque semaine, une classe est responsable de celui de la cour.

De plus, les classes se rendront sur les lieux de la brocante, le lendemain de celle-ci afin de finir de ramasser les débris.

- Nos deux petits pensionnaires : Pô et Neige, font toujours la joie de nos élèves. Nous remercions toutes les familles qui s'engagent à garder Pô pendant les vacances (Neige reste à l'école et Mme TORRES ainsi que le personnel de service de l'école se relaient pour venir la voir et la nourrir). Un planning pour les vacances d'automne va être fait rapidement. Pendant les périodes scolaires, chaque semaine, une classe est chargée de s'en occuper (nourriture, câlins et nettoyage de la cage).

b. Projet Ecomobilité

Il faut remettre les lignes de Pédibus en marche en trouvant de nouveaux parents bénévoles. 43 élèves sont inscrits au ramassage en bus Ondéa, le matin pour arriver à l'école à 8h30, le soir après le périscolaire et le mercredi à 11h30. Deux accompagnatrices sont avec eux pendant le voyage.

Le challenge écomobilité va être remis en place par l'équipe pédagogique. Ce sera les premiers vendredis de chaque mois.

IV – Parcours de l'élève

a. Dispositifs d'aide (RASED, Psychologue scolaire, APC)

- Organisation des APC : par petits groupes

Aide au travail personnel et à la méthodologie, soutien aux apprentissages, activités en lien avec les projets de classe... Les APC sont organisés par tous les enseignants soit le matin avant la classe, soit durant la pause méridienne, tout en respectant un minimum de 1h30 de repos.

- Une psychologue scolaire peut intervenir à l'école soit à la demande des enseignants, soit à la demande des parents.

- Les enseignants ont fait des demandes pour l'intervention du Maître E à l'école. Une demande a été retenue mais pour l'instant, il n'y aura pas d'intervention faute de place dans le planning surchargé de cette personne.

V - Intervention de la Mairie

Pas de remarques particulières

VI - Questions des parents

Aucune remontée.

Quelques points ont été abordés à l'issue du Conseil d'école. Ils ne demandaient pas beaucoup de réflexion, l'équipe a répondu du mieux possible. Cependant, Mme TORRES rappelle que les questions doivent arriver plusieurs jours en amont, ceci afin de préparer les réponses.

1. Visite de l'école pour les nouveaux élèves

Elle a eu lieu avec M RUBIZZY pour les GS de l'école maternelle courant juin. Pour les nouveaux arrivants sur la commune, une visite est toujours proposée par Mme TORRES, le jour de la pré-rentrée des enseignants vers 16h. Elle a donc eu lieu cette année le 31 août.

2. Mise en place de l'ENT

Il fonctionne pour certaines classes. Pour les nouveaux enseignants, Mme TORRES a des problèmes pour créer les comptes. Elle est en contact avec les gérants de Beneylu School. Elle espère que cela va vite rentrer dans l'ordre.

3. Comment cela se passe-t-il si un élève est absent et que les parents n'appellent pas l'école ?

Les jours de classe, Mme TORRES consulte le téléphone avant 8h20, les mails du temps de midi. Si l'équipe enseignante n'a pas de nouvelles, elle réagit différemment selon les situations. 98% des élèves arrivent avec leurs parents ou par le ramassage scolaire. Dans ce cas, elle ne va pas appeler immédiatement. Si l'élève a pour habitude de venir seul et à pied à l'école, les enseignants vont appeler au plus vite pour connaître les raisons de l'absence. Mais n'ayant pas de vie scolaire dans les

écoles élémentaires, c'est quand même beaucoup plus simple quand les parents préviennent l'école.

4. Serait-il possible d'avoir une présentation aux familles de l'équipe enseignante et de l'équipe du périscolaire ?

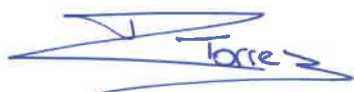
Le trombinoscope de l'équipe périscolaire va être refait et affiché au tableau extérieur.

L'équipe enseignante n'a jamais pensé à en faire un : l'école n'ayant que 6 classes et donc peu d'enseignants. Cependant, il est vrai que cette année, il y a eu beaucoup de changements dans l'équipe. Elle va voir pour en mettre un en place.

Toute l'équipe enseignante remercie la Mairie, l'APE et les familles pour leur participation financière à la vie de l'école et les représentants des parents élus ainsi que la Mairie pour tout le travail fait ensemble.

Prochain Conseil d'École :
Jeudi 23 février 2023 à 18h.

La Présidente du Conseil d'école
Mme TORRES Marielle

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Torres', with a stylized flourish above it.

La secrétaire du Conseil d'école
Mme PEGAZ HECTOR Stéphanie

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pegaz', with a stylized flourish above it.